

VISHNU D.K. MUSAI & CO.

Angle Eastern Main Road et Dandrade Street,
Tacarigua. Trinidad W.I. (P.O. Box 4962-Tunapuna)

Phone/Fax: 640-6836, 640-8912, 640-1066

Email: accounts@vdkm.com

URL: www.vdkm.com

Rapport d'auditeur indépendant

A l'attention des membres de l'Association des Etats de la Caraïbe :

Nous avons procédé à l'audit des états financiers de l'Association des Etats de la Caraïbe figurant aux pages 3 à 17. Ils comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2011, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des changements au solde du fonds, l'état des flux de trésorerie de l'exercice financier terminé à cette date ainsi qu'un résumé des normes comptables pertinentes et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction vis-à-vis des états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en œuvre et le maintien d'un contrôle interne en accord avec la préparation et la présentation fidèle d'états financiers qui soient exempts d'inexactitudes majeures d'origine frauduleuse ou involontaire ; la sélection et l'application de normes comptables appropriées, et la délivrance d'estimations comptables satisfaisantes dans ce contexte.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion quant à ces états financiers basée sur notre audit. Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent que nous respections les exigences éthiques et que nous programmions et réalisons l'audit aux fins d'acquiescer l'assurance raisonnable que les états financiers soient exempts d'inexactitudes majeures.

La réalisation d'un audit implique la mise en œuvre de procédures visant à recueillir des éléments probants concernant les montants et informations figurant dans les états financiers. Les procédures sélectionnées dépendent de l'opinion de l'auditeur, y compris l'évaluation des risques d'inexactitudes majeures dans les états financiers d'origine frauduleuse ou involontaire. En procédant à l'évaluation de ces risques, l'auditeur tient compte du contrôle interne pertinent au regard de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers par l'entité afin de concevoir des procédures d'audit adaptées au contexte, mais non pas dans le but de d'exprimer une opinion quant à l'efficacité du contrôle interne réalisé par l'entité. Un audit comprend également une évaluation de la justesse des normes comptables utilisées et de la sagesse des estimations comptables réalisées par la Direction, ainsi qu'une évaluation de la présentation globale des états financiers.

Nous considérons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour servir de base à notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de l'Association des Etats de la Caraïbe au 31 décembre 2011, ses résultats financiers et ses flux de trésorerie au titre de l'exercice financier terminé à cette date.

Vishnu D.K. Musai & Co.
Experts-comptables agréés
Tacarigua
11 juillet 2013